

D 1102 NICARAGUA: RELATIONS CHAOTIQUES ENTRE  
L'EPISCOPAT ET LE GOUVERNEMENT

Dernier épisode en date de l'imbricolage politico-religieux nicaraguayen: la nouvelle fermeture provisoire par le gouvernement de Radio-Católica du diocèse de Managua, le 3 février 1986. Alors que la guerre est ouverte entre le régime et le cardinal Obando (cf. DIAL D 1012, 1059 et 1093), le dialogue n'en continue pas moins au niveau d'une commission mixte Eglise-Etat. L'observateur a du mal à trouver une logique dans l'enchevêtrement des déclarations et des gestes contradictoires tant du côté gouvernemental qu'épiscopal. Ce qui, en d'autres temps et d'autres lieux, pourrait être considéré comme une "gue-guerre" folklorique, revêt en fait une lourde signification à l'heure où le Congrès nord-américain décide de l'octroi ou non d'une aide de 100 millions de dollars à la "contra", moment choisi par le cardinal Obando et Mgr Vega pour se rendre à Washington. Le lecteur sera à même de se faire une idée à travers la correspondance officielle que nous publions dans ce dossier.

Note DIAL

### 1- Communiqué de la Conférence épiscopale du Nicaragua et annexes (25 janvier 1986)

Le Secrétariat permanent de la Conférence épiscopale du Nicaragua:

1- Constate que la campagne de calomnies, menées depuis très longtemps par les médias liés au gouvernement et par la dite "Eglise populaire" avec l'approbation d'organisations pseudo-religieuses de l'intérieur et de l'extérieur du pays, prend un caractère officiel avec le communiqué n° 4 du ministère de l'information et de la presse de la République.

Dénonce comme l'une des tactiques les plus utilisées dans cette campagne, celle consistant à accuser la hiérarchie de persécuter des ecclésiastiques, en prenant appui pour cela sur des données et des événements qui sont ou bien faux ou bien basés sur des faits intentionnellement déformés.

2- Précise que le cardinal Miguel Obando Bravo, président de la Conférence épiscopale du Nicaragua, s'est référé dans ses dernières déclarations à des problèmes touchant à la vie de l'Eglise catholique au Nicaragua. Problèmes qui ont été exposés à plusieurs reprises par la Conférence épiscopale du Nicaragua au président de la République (annexe n° 1).

3- Rappelle que la bonne volonté de la Conférence épiscopale du Nicaragua pour essayer de trouver une solution aux tensions existantes avec le gouvernement de la nation, s'est manifestée:

a) Dans sa disposition à continuer sur la voie du dialogue en dépit des nombreuses agressions subies.

b) Dans la série des conversations Eglise-Etat qui ont eu lieu tout au long de 1985: 10 réunions au total (cf. annexe 2).

c) Dans la correspondance adressée aux autorités gouvernementales pour manifester sa disposition au dialogue et qui, dans plusieurs cas, est restée sans réponse (cf. annexe 1).

d) Dans la dernière demande de la Conférence épiscopale du Nicaragua, à la date du 30 décembre 1985, pour que le président de la Conférence épiscopale du Nicaragua, le cardinal Miguel Obando Bravo, puisse en tant que représentant de tous les évêques dialoguer avec le président de la République, le commandant Daniel Ortega Saavedra, en vue de faciliter à l'avenir les réunions des commissions Eglise-Etat.

4- Fait savoir qu'il rejette toute accusation calomnieuse contre des ecclésiastiques en provenance de personnes qui se trouvent, de par leur condition physique ou psychologique, privées de liberté.

5- Réaffirme que les évêques de la Conférence épiscopale du Nicaragua, dans leur activité pastorale, sont mus uniquement par leur fidélité au message évangélique, lequel suppose également la recherche du bien commun et la défense des droits de tous les Nicaraguayens.

6- Exhorte les catholiques, avec l'aide de l'Immaculée Conception et la force de l'Eucharistie, à garder l'unité autour de leurs pasteurs ainsi que l'a demandé récemment le Saint-Père Jean-Paul II dans sa lettre aux évêques du 1er décembre 1985.

Managua, le 25 janvier 1986

Mgr Bosco Vivas Robelo, évêque auxiliaire de Managua  
secrétaire de la Conférence épiscopale du Nicaragua

#### Annexe 1

A Son Excellence le président de la République  
Commandant Daniel Ortega Saavedra

Managua, le 30 avril 1985

Monsieur le Président,

Nous partons de deux points très significatifs qui sont apparus au cours de la conversation que vous avez eue avec les évêques le 24 décembre 1984, avant votre investiture:

1) Votre ferme propos de rechercher la paix pour notre peuple souffrant par tous les moyens à votre disposition.

2) Votre volonté expresse d'entretenir un dialogue constructif avec l'Eglise du Nicaragua, non seulement pour éviter les tensions mais aussi pour établir un climat de respect mutuel et même de collaboration pour le bien de tous.

Il ne fait aucun doute que ces objectifs de votre gouvernement laissent espérer qu'il sera possible, par la voie du dialogue, de parvenir au respect mutuel entre nos institutions et au développement intégral de notre peuple, avec la garantie des droits communs à tous les citoyens nicaraguayens, sans discrimination ni exclusion destructrices.

Nous sommes également incités à suivre cette voie ouverte par votre gouvernement en raison de la dimension internationale qu'ont prise les démarches de Contadora et de Manzanillo, gestes qui ont reçu une approbation générale au plan politique.

Un dialogue interne permettrait, dans la situation radicale que connaît notre peuple, d'oeuvrer à la reconstruction de la patrie dans la paix et la liberté.

Sur la base de ces communes préoccupations et intentions, nous jugeons utile de porter à votre considération ce qui suit:

1) Plusieurs organisations nicaraguayennes, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, ont insisté sur la voie du dialogue comme alternative civique face à la violence qui résulte de la guerre, au détriment de la paix intérieure de la nation. On sait par ailleurs que la conférence épiscopale est favorable au dialogue. Serait-il possible que, dans les conversations déjà instaurées avec l'Eglise, cette possibilité d'un dialogue ouvert à tous les Nicaraguayens soit envisagée de manière sereine?

2) Le coût en vies humaines, en particulier des jeunes de la campagne et de la ville, avec les souffrances que cela suppose chez les mères de famille et dans les foyers nicaraguayens. L'augmentation des dépenses d'armement. Les déplacements systématiques qui engendrent l'incertitude et davantage de souffrances dans les familles paysannes.

3) Les graves limitations économiques, reconnues par votre gouvernement, qui pèsent sur notre peuple et se font surtout sentir dans les secteurs sociaux les plus démunis, exigent que soient recherchées des voies plus ouvertes à une compréhension digne et respectueuse.

Le seul but de nos propos est, comme nous l'avons dit, de porter à la considération de votre gouvernement l'urgence d'une paix effective face aux alternatives de guerre et de violence.

Nous avons fait savoir à plusieurs reprises notre conviction d'être contre toute violence et toute agression. Cela nous fait rejoindre les objectifs que vous avez fait connaître dans la recherche de voies civiques pour garantir la paix.

Nous laissons cela à votre considération pour que nous en fassions l'objet de nos conversations futures.

Nous profitons de l'occasion pour vous présenter les salutations respectueuses et cordiales de tous les évêques de la Conférence épiscopale du Nicaragua.

Respectueusement.

Mgr Pablo Antonio Vega, évêque de Juigalpa  
président de la Conférence épiscopale de Nicaragua

Mgr Bosco Vivas Robelo, évêque auxiliaire de Managua,  
secrétaire de la Conférence épiscopale du Nicaragua.

## Annexe 2

### Réunions Eglise-Etat

1- Réunions de l'épiscopat avec le président Daniel Ortega S.

- 1) 24 décembre 1984
- 2) 26 avril 1985

2- Réunions des commissions Eglise-Etat en 1985

- |               |                 |
|---------------|-----------------|
| 1) 3 janvier  | 5) 6 mai        |
| 2) 14 janvier | 6) 26 août      |
| 3) 12 février | 7) 30 septembre |
| 4) 4 mars     | 8) 28 octobre   |

### Annexe 3

Commandant René Núñez  
ministre secrétaire de la  
présidence de la République  
E.V.

Managua, le 30 décembre 1985

Monsieur le Ministre,

Son Eminence le cardinal Miguel Obando Bravo, archevêque de Managua et président de la Conférence épiscopale du Nicaragua, demande à être reçu par Son Excellence le président de la République, commandant Daniel Ortega Saavedra, pour traiter de sujets d'intérêt commun, dans la mesure du possible les 8, 9 ou 10 janvier 1986.

Je vous serais reconnaissant de communiquer la réponse du président de la République aux bureaux de la conférence épiscopale qui seront ouverts à partir du 2 janvier, ou au Petit Séminaire situé au kilomètre 12,5 de la Route sud.

Respectueusement.

Mgr Bosco Vivas Robelo, évêque auxiliaire de Managua  
secrétaire de la Conférence épiscopale du Nicaragua

---

Monsieur le ministre de la présidence  
René Núñez Telles  
Palais du gouvernement  
E.V.

Managua, le 8 janvier 1986

Monsieur le Ministre,

Nous avons bien reçu votre lettre du 7 courant.

Nous vous faisons savoir qu'il ne nous a pas été possible de détailler davantage le contenu de notre lettre du 30 décembre dernier, car nous n'avons pu entrer en communication téléphonique avec vous ou un autre fonctionnaire du gouvernement ces jours derniers, étant donné que les numéros de téléphone que vous nous aviez indiqués sonnaient effectivement mais personne ne répondait.

La demande d'entrevue entre le cardinal Miguel Obando Bravo, archevêque de Managua et président de la Conférence épiscopale du Nicaragua, et le président de la République, commandant de la Révolution Daniel Ortega Saavedra, a été sollicitée sur décision unanime de la conférence épiscopale pour exprimer la position de celle-ci sur les problèmes en suspens tels que le service militaire des séminaristes, l'obtention de visas pour les prêtres, les religieux et les religieuses qui travaillent ou veulent venir travailler au Nicaragua, ainsi que la recherche des voies éventuelles de règlement des relations tendues entre l'Eglise et l'Etat.

Respectueusement.

La Conférence épiscopale du Nicaragua :

Mgr Bosco Vivas Robelo, évêque auxiliaire de Managua  
secrétaire de la Conférence épiscopale du Nicaragua

**2- Correspondance entre le secrétaire de l'épiscopat et le ministre de la présidence de la République (Décembre 1985)**

A Son Excellence le président de la République  
Commandant Daniel Ortega Saavedra

Managua, le 6 décembre 1985

Monsieur le Président,

Considérant que vous avez redit aux évêques de la conférence épiscopale votre volonté de régler par la voie du dialogue les problèmes qui touchent à la profession et à l'exercice de la foi chrétienne de notre peuple, nous vous faisons savoir que:

- A trois reprises nous nous sommes adressés à vous par écrit sans avoir reçu ne serait-ce qu'un accusé de réception de nos demandes.

- Le canal ouvert par le biais d'une commission gouvernementale et d'une délégation d'Eglise a été constamment mis dans l'impossibilité d'atteindre ses objectifs, par suite de l'apparition de nouveaux conflits et du non accomplissement de ce qui avait apparemment été décidé antérieurement, sur la base d' "interprétations unilatérales". En raison de quoi ce que nous croyions avancer ne fait que reculer et être reporté indéfiniment.

- Le cri est général chez les fidèles de la campagne et de la ville qui, partout, vivent dans la préoccupation au point d'en arriver très souvent à penser que nous nous trouvons dans une situation de persécution.

- Par ailleurs, de très nombreuses personnes intéressées par la situation au Nicaragua nous font savoir leur embarras et leurs préoccupations devant les attaques dont l'Eglise catholique est la cible.

- Parmi les faits auxquels nous faisons allusion, nous pouvons citer:

- 1) les intimidations et les menaces contre les prêtres, religieux et séculiers, qui travaillent dans des ministères ecclésiastiques;
- 2) les menaces d'expulsion du pays à l'encontre de prêtres et de religieux étrangers "s'ils font de la politique";
- 3) les convocations de prêtres nicaraguayens à la Direction générale de la sûreté de l'Etat et au tribunal de police pour interrogatoire et invitation à "ne pas faire de politique", et pour fichage comme pour des délinquants;
- 4) les pressions, les menaces et même l'emprisonnement de laïcs collaborant aux activités de l'Eglise dans le but de les écarter de leur travail ecclésial et de les contraindre, quand c'est possible, à collaborer comme informateurs contre l'Eglise;
- 5) le harcèlement d'institutions ecclésiastiques, jusqu'à l'intervention gouvernementale comme dans le cas de la Commission diocésaine de promotion sociale de Managua et le jardin d'enfants des missions du Christ-Roi à Grenade;
- 6) les vexations infligées à des catholiques obligés de signer un document contenant des affirmations fausses et calomnieuses envers des personnalités ecclésiastiques;
- 7) la censure draconienne qui va jusqu'à mutiler des documents officiels de l'Eglise ou en empêcher la publication tandis que, pour l'attaque constante contre la religion, ses principes et ses représentants, il y a toute liberté dans les médias et organes officiels.

De tout cela, Monsieur le Président, nous concluons que l'objectif recherché pourrait être:

- Chercher à neutraliser l'activité religieuse et la prédication évangélique de l'Eglise sous la fausse accusation de "faire de la politique".
- Isoler les catholiques les uns des autres et de leurs pasteurs par la peur et la calomnie.
- Restreindre l'espace vital de l'Eglise pour la réduire si possible à l'état d'"Eglise du silence".
- Laisser l'Eglise sans les moyens et les équipements nécessaires à la propagation de l'Evangile.

Devant de tels abus, comme évêques de la Conférence épiscopale du Nicaragua, nous protestons énergiquement et nous vous demandons de faire les démarches nécessaires pour mettre fin aux intimidations et aux pressions sur l'Eglise.

Nous rejetons par avance, face à l'opinion publique nationale et internationale, toute accusation calomnieuse ou tout scandale éventuel à l'encontre de l'Eglise, sur la personne de ses prêtres, de ses religieux et de ses fidèles laïcs.

Nous espérons que, comme président des Nicaraguayens, vous vous efforcerez de remédier à toutes les irrégularités que nous vous avons exposées, de sorte que les relations Eglise-Etat s'améliorent au bénéfice de tout notre peuple.

Nous aimerions cette fois avoir une réponse de votre part. Nous en avons besoin, si tant est qu'existe vraiment l'intention de régler nos problèmes par la voie d'un dialogue réel et constructif.

Nous adressons nos prières au Seigneur et à l'Immaculée Conception pour votre bien-être et pour une paix véritable au Nicaragua.

Respectueusement.

La Conférence épiscopale du Nicaragua:

Mgr Bosco Vivas Robelo, évêque auxiliaire de Managua  
secrétaire de la Conférence épiscopale du Nicaragua

### Réponse de la présidence de la République

Monseigneur Bosco Vivas  
secrétaire de la Conférence épiscopale du Nicaragua  
En mains propres

Managua, le 12 décembre 1985

Monseigneur,

J'ai lu avec attention votre lettre du 6 courant et j'y répons avec la même bonne volonté que le camarade Rodrigo Reyes, ministre de la justice et membre de la Commission de dialogue, quand il a répondu par téléphone aux notes reçues les 23 et 26 septembre 1985.

Les problèmes exposés dans les notes auxquelles je fais allusion ont été abordés lors de la dernière réunion de la Commission de dialogue en octobre de cette année, conformément à ce qu'il avait été convenu entre vous et le camarade Reyes au cours de la conversation téléphonique qui a suivi la réception de vos deux notes.

En ce qui concerne votre communication du 6 décembre, je tiens à vous faire savoir ce qui suit:

- Votre affirmation sur l'inutilité du dialogue est étrange et préoccupante, étant donné que le nonce et les évêques participant à la Commission de dialogue, dont vous étiez, ont reconnu les avancées concrètes obtenues dans le dialogue. Comme vous les connaissez parfaitement, il n'est pas nécessaire de les rappeler.

Je regrette de n'être pas d'accord avec vous sur ce point et, au nom du gouvernement, je vous redis notre disposition à continuer le dialogue que nous avons mené de façon constructive.

- Je regrette - et de nouveau je ne suis pas d'accord avec vous - le ton des expressions dans votre note adressée au camarade président de la République, et qui ne correspond pas à la modération qui doit caractériser vos hautes fonctions. Cela m'oblige donc, Monseigneur, à rejeter énergiquement les accusations et les intentions prêtées que vous avancez dans votre lettre.

- Il est difficile de comprendre pourquoi vous "*rejetez par avance toute accusation calomnieuse ou tout scandale éventuel à l'encontre de l'Eglise, sur la personne de ses prêtres, de ses religieux et de ses fidèles laïcs*", quand vous-même avez déclaré dans la dernière réunion de la Commission de dialogue que les évêques ne se veulent pas responsables des actions illégales pratiquées par des tierces personnes.

- Je profite de l'occasion pour vous rappeler que notre gouvernement, comme tout gouvernement dans le monde, a non seulement le droit mais aussi le devoir de veiller à l'application des lois. Nous avons préféré prévenir ceux qui seraient enclins à ne pas respecter des lois plutôt que d'avoir à les sanctionner en cas de non respect (1). Dans aucun pays du monde, Monseigneur, les prêtres, les religieux et les laïcs ne jouissent d'immunité devant la loi.

Je vous demande de proposer une date pour la prochaine rencontre de la Commission de dialogue; j'ai adressé dans une lettre récente la même demande au nonce, étant donné que lors de la dernière réunion nous n'avons pas pu la fixer à cause de votre programme très chargé.

J'espère sincèrement que vous répondrez pour que puisse continuer le dialogue réel et constructif que nous avons ouvert.

Avec mes salutations respectueuses.

René Núñez Tellez  
ministre de la présidence

---

[1] C'est précisément ce qui s'est produit avec Radio-Católica du diocèse de Managua, dans un des multiples épisodes à rebondissement de ces derniers temps. Le 31 décembre 1985, au lieu de relayer la radio nationale pour le message du président de la République, aux termes des conventions officielles, Radio-Católica a retransmis des paroles du pape. D'où la mesure de nouvelle interdiction dans les jours suivants [NdT].

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)